

EXTRAIT DU 17/05/2022 – N° 02/2022

Registre des délibérations de l'Agence départementale d'appui aux territoires (ADAT)

Réunion du 17 mai 2022

Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires, convoqué le 3 mai 2022, s'est réuni le 17 mai 2022, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

Gabriel BAULIEU, Olivier BILLOT, Marie-France BOTTARLINI-CAPUTO, Elisabeth BROSSARD, Damien CHARLET, François CUCHEROUSSET, André-Marie DEPOUTOT, Raphaël KRUCIEN, Géraldine LEROY, Daniel PERRIN, Charles PIQUARD, Fabrice TAILLARD, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel VIENET, Martine VOIDEY

Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

Olivier BILLOT (Pouvoir à Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD), Marie-Noëlle BIGUINET, Priscilla BORGERHOFF, Daniel BUCHWALDER, Damien CHARLET (Pouvoir à M. Raphaël KRUCIEN), Pierre CONTOZ, Claude COURVOISIER, Charles DEMOUGE, Magali DUVERNOIS, Patrick GENRE, Didier KLEIN, Thierry MAIRE DU POSET, André PARROT, Thierry VERNIER, Martine VOIDEY (Pouvoir à Mme Christine BOUQUIN)

OBJET : Election du Bureau

Suite à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 17 mai 2022, il convient de désigner les membres du bureau selon les modalités suivantes ainsi approuvées :

- La Présidente de l'ADAT,
- Les deux vice-présidents
- 4 membres issus des 3 collèges, désignés par leurs représentants au sein du Conseil d'administration, comme suit :
 - 2 pour le collège « Département »
 - 1 pour le collège « communes »
 - 1 pour le collège « Epci »

Le Bureau est chargé d'assister le Président dans la gestion de l'ADAT. Il peut être sollicité afin de donner un avis sur des affaires soumises au conseil d'administration ou de préparer les séances de ce dernier.

Le Bureau se réunit à l'initiative du Président au moins 4 fois par an. Chaque membre du Bureau reçoit 5 jours francs avant la réunion, l'ordre du jour et le procès-verbal de la réunion précédente.

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité la composition du Bureau comme suit

- ***La Présidente de l'ADAT, Madame Christine BOUQUIN***
- ***Les deux vice-présidents : M. Gabriel BAULIEU et Mme Marie-France BOTTARLINI-CAPUTO***
- ***Au titre du collège « Département » : Mme Martine VOIDEY et M. Thierry MAIRE DU POSET***
- ***Au titre du collège « Communes » : M. Daniel PERRIN***
- ***Au titre du collège « EPCI » : M. Charles PIQUARD***

La Présidente de l'ADAT,



Christine BOUQUIN